

**FEDERATION DES BARREAUX D'EUROPE**  
**EUROPEAN BARS FEDERATION**  
**VERBAND EUROPÄISCHER RECHTSANWALTSKAMMERN**  
**FEDERACION DE LOS COLEGIOS DE ABOGADOS DE EUROPA**  
**FEDERAZIONE DEGLI ORDINI FORENSI D'EUROPA**



*Secrétariat des Commissions*

Aux Barreaux membres de la  
Fédération des Barreaux d'Europe

Strasbourg le 26 août 2024

OBJET : RENOUELEMENT DE L'HEBERGEMENT DES COMMISSIONS DE LA FBE

Madame, Monsieur Bâtonnier,  
Madame, Monsieur le Président,  
Cher Confrère,

Depuis la modification des statuts intervenue à Bilbao le 16 mai 2015, les commissions sont hébergées auprès de barreaux membres pour une période de deux ans renouvelable. Le mandat actuel prendra fin lors de notre congrès général à Paris-La Défense.

Aussi, l'assemblée générale de la FBE qui se réunira à Paris-La Défense le 28 septembre prochain, sera amenée à arrêter la liste des Barreaux qui hébergeront les commissions pour une nouvelle période de deux ans, à compter de cette date.

La Présidence invite les Barreaux membres qui souhaitent s'engager activement au sein de la FBE en accueillant l'une de ses commissions de faire part de leur candidature en précisant le nom de la commission concernée.

La liste des commissions est disponible sur le site [www.fbe.org](http://www.fbe.org) rubrique *COMMISSIONS*.



Le cas échéant, je vous invite à adresser un courrier au Secrétariat des Commissions de la Fédération des Barreaux d'Europe ([commissions@fbe-strasbourg.eu](mailto:commissions@fbe-strasbourg.eu)) mentionnant que votre barreau s'engage à héberger la commission souhaitée et à prendre en charge ses dépenses d'administration pour une période de deux ans (article IX c. des statuts), **avant le 15 septembre 2024** et comportant un programme des travaux envisagés au sein de la commission pour ce nouveau mandat, eu égard aux défis actuels et futurs que rencontre la profession. Il vous appartiendra également de désigner un Président de la commission, spécialement compétent en la matière, qui sera en mesure de constituer une commission.

La Présidence se réunira afin d'étudier les candidatures qui lui auront été soumises et qui seront présentées à l'assemblée générale.

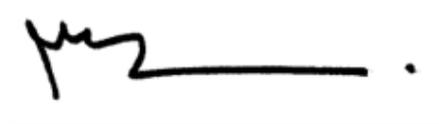
La Présidence de la FBE attache une très grande importance à ses commissions et aux travaux qu'elles effectuent et soutient activement l'ensemble des initiatives menées. Elle compte sur votre engagement pour continuer à œuvrer dans l'intérêt de la FBE, de ses Barreaux membres et de la profession d'avocat.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter et vous prie de me croire, Madame, Monsieur le Bâtonnier, Madame, Monsieur le Président, Cher Confrère,

Votre bien dévoué,



Marc LABBE  
Président de la Fédération des Barreaux d'Europe



Philippe Loew  
Secrétaire des Commissions  
de la Fédération des Barreaux d'Europe